



UNECE

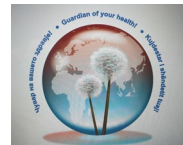


World Health Organization

European Region



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
Liberté
Égalité
Fraternité



7^E RÉUNION DU GROUPE D'EXPERTS SUR L'ACCÈS ÉQUITABLE À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT AU TITRE DU PROTOCOLE SUR L'EAU ET LA SANTÉ

28–29 mai 2024

(2 sessions le matin, 9 h 30-12 h 30 CEST les deux jours)

Réunion en ligne

NOTE DE CADRAGE

I. Contexte et raison d'être

Dans la région paneuropéenne, le Protocole sur l'eau et la santé de la CEE-ONU et de l'OMS/Europe offre un cadre solide pour mettre en pratique les droits fondamentaux à l'eau potable et à l'assainissement et pour réaliser l'accès universel et équitable à une eau potable saine et abordable pour tous, tel que l'exige la cible 6.2 des ODD. Le Protocole exige de ses Parties qu'elles assurent l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous, et notamment qu'elles promeuvent un accès équitable à l'eau et à l'assainissement « pour tous les habitants, notamment les personnes défavorisées ou socialement exclues », comme stipulé au paragraphe I de l'article 5.

Le Groupe d'experts sur l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement, créé en 2011 dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé, sert de plateforme aux pays et aux parties prenantes de la région pour échanger des expériences et élaborer des orientations sur l'amélioration de l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement. Dans ce cadre, les Parties au Protocole sur l'eau et la santé ont mis au point [plusieurs outils](#) permettant de prendre des mesures pour combler le fossé en matière d'équité.

La 7^e réunion du groupe d'experts sur l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement sera l'occasion pour les pays et les parties prenantes d'échanger sur l'utilisation de ces outils, l'identification des priorités d'action, et plus particulièrement sur la dernière révision de l'outil d'évaluation concernant l'équité en matière d'accès (Equitable Access Score-card), élaboré il y a 10 ans.

En effet, [l'outil d'évaluation concernant l'équité en matière d'accès \(Equitable Access Score-card\)](#)¹ a été adopté en novembre 2013 pour aider les gouvernements (aux niveaux national, régional et municipal) et d'autres parties prenantes à établir une mesure de référence de l'équité en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi qu'à identifier les priorités associées, discuter des mesures supplémentaires à prendre et évaluer les progrès grâce à un processus d'auto-évaluation. Depuis lors, l'utilisation de cet outil pratique par les pays paneuropéens s'est largement répandue en se concentrant sur quatre dimensions : le cadre de gouvernance, les disparités géographiques, les groupes vulnérables et marginalisés, et l'accessibilité financière. À ce jour, 14 pays de la région paneuropéenne utilisent la fiche d'évaluation : l'Albanie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Belarus, la Bulgarie, la France – le grand Paris, la Hongrie, la République de Moldova, la Macédoine du Nord, le Monténégro, le Portugal, la Serbie, l'Espagne – la ville de Castello, et l'Ukraine. À partir des résultats de ces évaluations, [plusieurs pays ont pris des mesures concrètes pour améliorer l'équité de l'accès aux services d'eau et d'assainissement.](#)

¹ https://unece.org/DAM/env/water/publications/PWH_equitable_access/1324456_ECE_MP_WP_8_Web_Interactif_ENG.pdf



UNECE



World Health Organization

European Region



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Liberté
Égalité
Fraternité



Durant la [6^e réunion du groupe d'experts sur l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement](#) (en ligne, mars 2021), un échange général d'expériences à partir d'exercices d'auto-évaluation a eu lieu, au cours duquel la dimension de l'accessibilité financière a été identifiée comme permettant d'enrichir la qualité des informations requises dans l'outil d'évaluation lors des analyses futures. Les questions émergentes, telles que la [directive révisée de l'UE sur l'eau potable \(2020\)](#) et les enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, ont permis d'identifier de nouvelles dimensions à prendre en compte dans l'évaluation de l'équité. Une [note d'orientation sur les bonnes pratiques pour garantir le caractère abordable des services d'eau et d'assainissement](#) (2022) a ensuite été élaborée et [l'atelier régional sur l'équité en matière d'accès à l'eau et à l'assainissement](#) (2022, Genève) a permis de recueillir les remarques et les contributions des pays et des parties prenantes de la région sur de nouveaux paramètres tels que la réponse basée sur l'hygiène ou un cadre de responsabilité renforcé à inclure dans l'outil d'évaluation révisé.

Après plusieurs cycles de révision, le secrétariat conjoint du Protocole sur l'eau et la santé a publié la première version de l'outil d'évaluation révisé sur sa [page web](#) en septembre 2022. Par la suite, le Monténégro et l'Albanie ont été les premiers pays à tester le projet d'outil d'évaluation révisé afin d'identifier les limites potentielles à prendre en compte dans la révision de l'outil.

La 7^e réunion du Groupe d'experts sur l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement s'appuiera sur ces discussions et sur les activités récentes des pays pour parachever la révision de l'outil d'évaluation concernant l'équité en matière d'accès.

II. Objectifs

L'objectif principal de la 7^e réunion sera la finalisation de l'outil d'évaluation concernant l'équité en matière d'accès mis à jour : une occasion d'inclure les leçons apprises identifiées par les Parties qui ont complété l'auto-évaluation, celles provenant de l'application pilote du projet d'outil d'évaluation révisé au Monténégro et en Albanie, ainsi que d'inclure des sujets émergents (COVID-19, changements climatiques, inclusion des dimensions d'équité dans les directives révisées de l'UE, etc.) en conformité avec le cadre juridique des droits fondamentaux à l'eau potable et à l'assainissement.

Les **objectifs spécifiques** de la réunion du groupe d'experts sont les suivants :

1. Faire le point sur les récents progrès réalisés dans les travaux sur l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé ;
2. Réfléchir et mettre en évidence les nouvelles priorités à prendre en compte dans l'outil d'évaluation révisé et les éventuelles limites de l'outil, en s'appuyant sur les enseignements tirés de l'application du projet d'outil d'évaluation révisé au Monténégro et en Albanie ;
3. Discuter des besoins futurs des pays travaillant dans le cadre du Protocole sur l'eau et la santé pour améliorer l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement afin d'informer l'élaboration du programme de travail du Protocole pour 2026-2028 ;
4. Entendre et prendre en compte le point de vue des partenaires extérieurs à la région paneuropéenne sur les travaux relatifs à l'accès équitable menés dans le cadre du Protocole.

Organisation des travaux

La réunion du groupe d'experts se déroulera sous **forme virtuelle**. Les présentations plénières seront combinées à des discussions interactives afin d'assurer un partage optimal des expériences. Tous les participants seront encouragés à contribuer activement aux discussions.

IV. Participants ciblés



UNECE



World Health Organization

European Region



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION
Liberté
Égalité
Fraternité



La participation à la réunion du Groupe d'experts se fait uniquement sur invitation.

Les participants seront principalement des représentants de pays de la région paneuropéenne dont le travail (dans les secteurs de l'environnement, l'éducation, la santé, la protection sociale, la finance et autres) est en lien avec l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement. Les représentants des pays impliqués dans des exercices d'auto-évaluation de l'accès équitable ou qui ont exprimé leur intérêt pour de tels exercices seront particulièrement invités à contribuer.

Des représentants des partenaires au développement, d'organisations internationales et régionales, de la société civile et des parties prenantes engagées dans les services de l'eau et de l'assainissement tant dans la région paneuropéenne qu'en dehors de celle-ci seront invités à se joindre à la réunion et à y apporter leur contribution.

Partenaires

La réunion du Groupe d'experts est organisée par la CEE-ONU dans le cadre du secrétariat commun du Protocole sur l'eau et la santé, en coopération avec les Parties chefs de file pour ce domaine d'activité et sous leur direction : France, Hongrie et Macédoine du Nord.

La réunion est financée par le Ministère français de la santé et de la prévention.

VI. Documents de référence

Les documents de référence pour l'atelier sont les suivants :

- [Rendre l'eau et l'assainissement abordables pour tous](#) : Options politiques et bonnes pratiques pour garantir l'accessibilité financière des services d'eau potable et d'assainissement au niveau paneuropéen) ;
- [Série de fiches sur les inégalités en matière de santé environnementale](#) dont deux fiches sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène (OMS, 2022).
- [The Measurement and Monitoring of Water Supply, Sanitation and Hygiene \(WASH\) Affordability](#): A missing element of monitoring of Sustainable Development Goal (SDG) Targets 6.1 and 6.2 UNWC , WHO , 6.2) (La mesure et le suivi du caractère abordable de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène WASH : Un élément manquant du suivi des cibles 6.1 et 6.2 des objectifs de développement durable [ODD]);
- La [Directive révisée 2020/2184](#) du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2020 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ;
- [Les droits de l'homme à l'eau potable et l'assainissement dans la pratique](#) : Conclusions et enseignements tirés des travaux sur l'accès équitable à l'eau et à l'assainissement menés en application du Protocole sur l'eau et la santé dans la région paneuropéenne (CEE-ONU, OMS-Europe, 2019) ;
- [Note d'orientation relative à l'élaboration de plans d'action](#) pour garantir un accès équitable à l'eau et à l'assainissement (CEE-ONU, OMS-Europe, 2016) ;
- [L'Outil d'évaluation concernant l'équité en matière d'accès](#) : Un appui aux processus d'élaboration des politiques favorisant la réalisation du droit fondamental à l'eau et à l'assainissement (CEE-ONU, OMS-Europe, 2013) ;
- [Aucun laissé-pour-compte](#) : Bonnes pratiques pour un accès équitable à l'eau et à l'assainissement dans la région paneuropéenne (CEE-ONU, OMS-Europe, 2012)



UNECE



World Health Organization

European Region



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Liberté
Égalité
Fraternité



Tous ces documents peuvent être consultés sur la page web consacrée au travail sur l'accès équitable : <https://unece.org/environment-policy/water/areas-work-protocol/equitable-access-water-and-sanitation> où l'outil d'évaluation final révisé sera également disponible en temps voulu.

Veuillez noter que le programme de l'atelier sera disponible sur la page web de l'événement à l'adresse suivante : <https://unece.org/info/events/event/389977>

VII. Informations pratiques

Dates et horaires :

La réunion du groupe d'experts se tiendra entièrement **en ligne** sur interactio les **matinées des 28 et 29 mai 2024**, de **9 h 30 à 12 h 30** les deux jours.

Langues de travail

Les langues de travail seront l'anglais, le russe et le français.

Inscription :

Les participants sont priés de confirmer leur participation dans les meilleurs délais et au plus tard le **17 mai 2024**. Veuillez vous inscrire en ligne en utilisant le lien suivant :

<https://indico.un.org/event/1011330/>

De plus amples informations sur la façon de créer un compte Indico pour vous inscrire correctement sont disponibles sur la page web de la réunion à l'adresse suivante :

<https://unece.org/info/events/event/389977>

Le lien de connexion à la plateforme de la réunion sera partagé avec les participants en temps voulu.

Contact au co-secrétariat de la CEE-ONU :

Si vous avez des questions concernant l'inscription ou des questions plus complexes, veuillez contacter le co-secrétariat de la CEE-ONU :

— M. Armin Bigham Ghazani, CEE-ONU : armin.bighamghazani@un.org

— Mme Diane Guerrier, CEE-ONU : diane.guerrier@un.org